

# RAPPORT MENSUEL

---

Mai 2026



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



EU  
Office

- . **Éditorial** **3**
- . **Le Bureau des COE auprès de l'UE accueille sa nouvelle chargée de projets européens : Eva Jacomet** **4**



### POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- . **Conseil de l'UE : futur du programme Erasmus+, santé mentale, participation des athlètes russes et biélorusses, lésions cérébrales et impact social** **5**
- . **Le groupe MOC sur la lutte contre les discours de haine dans le sport achève ses travaux à Bruxelles** **6**
- . **Evènement SHARE 2.0 visant à renforcer les compétences des organisations sportives en matière d'IA** **7**
- . **Un session plénière de l'APES tournée vers la jeunesse et la bonne gouvernance** **8**
- . **Présentation du projet SAFE HARBOUR à la conférence European Aquatics sur le bien-être des athlètes dans le sport** **9**



### LE COIN DES PARTENAIRES

- . **Sport et droit communautaire : les conseillers juridiques des CNO européens se réunissent pour faire un état des lieux** **11**
- . **Présentation des activités de suivi du projet OCEAN à la Commission environnementale des COE** **12**
- . **Contribution du bureau des COE auprès de l'UE contribue à la réunion de la Commission GEDI des COE** **13**
- . **Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE participe à la plateforme d'échange annuelle avec les fédérations sportives régionales allemandes** **14**
- . **Événements à venir** **15**

Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.



### ÉDITORIAL

Chers lecteurs, chères lectrices,

Ce numéro de notre rapport mensuel paraît à un moment clivant pour la politique sportive européenne, alors que les discussions sur la gouvernance du sport, l'intégrité et le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034 continuent de s'intensifier.

Alors que les négociations sur le prochain CFP entrent dans une phase décisive, il est plus que jamais nécessaire de faire valoir la contribution du sport à un large éventail de domaines politiques, afin d'en assurer une meilleure prise en compte dans les futurs instruments de financement de l'Union européenne. À cet égard, les récentes discussions au sein du Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport » ont témoigné d'une attention politique croissante portée à la santé mentale, à protection contre les violences des mineurs, à la participation sur le terrain, au développement durable et à l'inclusion sociale par le sport.

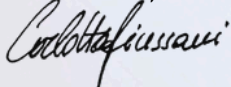
Sur la question du financement, les États membres sont nombreux à plaider pour un programme Erasmus+ plus ambitieux, confirmant l'importance de préserver et de renforcer la place du sport dans les futurs cadres de financement européens. Le commissaire Micallef a pour sa part tenu à rappeler, lors du Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport », que le sport ne devait pas servir d'instrument de propagande et que l'accès aux financements de l'Union européenne devait rester conditionné au respect des valeurs et des normes européennes.

Les questions de gouvernance et d'intégrité ont également tenu une place de premier plan dans les débats européens sur le sport. La réunion plénière annuelle de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe a confirmé que la bonne gouvernance, protection contre les violences et la participation des jeunes restent au cœur des priorités de la politique sportive européenne. La réunion annuelle des conseillers juridiques des Comités nationaux olympiques a quant à elle mis en relief la manière dont l'évolution des cadres juridiques et réglementaires européens façonne la gouvernance du sport, en particulier à l'articulation entre droit de la concurrence et autonomie du sport, ainsi qu'en matière de droits des athlètes.

Les mois à venir seront décisifs pour la place du sport dans le prochain CFP. Dans ce contexte, le dialogue et la coopération entre les institutions européennes et le Mouvement olympique européen revêtiront une importance capitale, tant pour assurer une reconnaissance et un soutien adéquats au sport que pour préserver son autonomie et consolider ses normes de gouvernance dans un environnement politique et réglementaire de plus en plus exigeant.

Enfin, cette édition marque également un moment important pour le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, avec l'arrivée d'Eva Jacomet en tant que nouvelle chargée de projets européens. Eva vient enrichir notre équipe de son expertise et renforcer notre capacité à épauler nos partenaires et l'ensemble du Mouvement olympique européen face aux défis d'un environnement politique et financier européen en perpétuelle mutation.

Bien à vous,



Directrice du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE

### Le Bureau des COE auprès de l'UE accueille sa nouvelle chargée de projets européens : Eva Jacomet



Nous sommes heureux d'accueillir Eva Jacomet en tant que nouvelle chargée de projets européens et membre de l'équipe du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Eva succède à Carlotta Giussani, qui a pris ses fonctions de directrice en avril dernier.

Eva apporte une vaste expérience dans le domaine du sport et des affaires européennes. Après avoir obtenu un master en affaires publiques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2021 elle a occupé le poste de cheffe de projet, puis de responsable des affaires européennes, à Bruxelles.

Au sein du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, Eva coordonnera toutes les activités liées au financements européens et servira à cet égard de point de contact principal pour les organisations partenaires. Grâce à sa solide expertise en matière de politique sportive de l'Union européenne, des programmes de financement ainsi que des structures organisationnelles du sport européen, Eva renforcera encore davantage notre soutien au Mouvement olympique et à nos organisations partenaires à travers l'Europe.

Nous nous réjouissons de travailler avec Eva !



## POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

### Conseil de l'UE : futur du programme Erasmus+, santé mentale, participation des athlètes russes et biélorusses, commotions cérébrales et impact social

Les 11 et 12 mai 2026, le Conseil de l'UE s'est réuni en formation « Éducation, jeunesse, culture et sport » où les ministres des États membres ont échangés sur de nombreux sujets, y compris en lien avec le sport.

#### Erasmus+ 2028-2034

L'échange du 11 mai au sujet d'Erasmus+ pour 2028-2034 s'est conclu par l'adoption d'une [position](#) visant notamment à rendre le programme plus accessible, flexible et simple administrativement parlant. Plusieurs États membres ont par ailleurs appelé à ce que le programme soit plus ambitieux, doté d'un financement accru et d'enveloppes sectorielles dédiées. Plus spécifiquement, cette position vise à promouvoir les opportunités bénéficiant aux groupes défavorisés, l'enseignement et la formation professionnels, ainsi que le sport de masse.

#### Conclusions sur le tourisme sportif sur le tourisme sportif comme vecteur du développement durable

Le 12 mai, le Conseil s'est tourné vers les sujets sportifs en adoptant notamment ses [conclusions](#) sur le tourisme sportif comme vecteur du développement durable. La présidence chypriote a mis en avant les bienfaits du tourisme sportif eu égard de l'emploi local, des PME, de la mobilité active ainsi que l'identité communautaire. Le commissaire Micallef a ajouté que le tourisme sportif favorisait la pratique sportive et le développement du tourisme local, tout en contribuant aux objectifs de l'UE en matière de soutenabilité.

#### Santé mentale dans le sport

Dans la soirée, les [échanges](#) se sont tournés vers la santé mentale dans le sport.

Au cours de cette discussion, Kim Bui, membre de la Commission des athlètes du CIO, est intervenue sur la prise de conscience croissante des défis liés à la santé mentale dans le sport, relevant qu'environ un tiers des athlètes sont confrontés à des difficultés de cet ordre au cours de leur carrière. Elle a insisté sur le fait que la responsabilité ne doit pas incomber uniquement aux athlètes eux-mêmes, mais également aux structures qui les encadrent, précisant que la résilience individuelle ne saurait à elle seule compenser des conditions néfastes. Kim Bui a également mentionné le [Plan d'action du CIO pour la santé mentale](#), la Déclaration sur la santé mentale chez les athlètes de haut niveau et la [Déclaration sur les violences interpersonnelle et protection contre les violences dans le sport](#). Ces interventions ont mis en lumière la nécessité d'un encadrement solide, d'environnements favorables et d'une attention accrue à la prévention, aux soins et à la recherche en matière de santé mentale dans le sport.

Le commissaire Micallef a fait état des mesures prises par l'UE face à la recrudescence des violences en ligne et de la pression exercée par les réseaux sociaux sur les athlètes. Cela consiste notamment à la mise en place de groupes dédiés de Méthode Ouverte de Coordination (MOC) ainsi que du dernier plan d'action contre le cyberharcèlement. Les États membres ont convenu que la santé mentale devait être un axe central de la politique sportive, en faisant de leurs bonnes pratiques, tels que des services de soutien psychologique spécialisés, des dispositifs de protection, des programmes de formation des entraîneurs, ainsi que des mesures en faveur de la double carrière et du bien-être des athlètes.

### Participation des athlètes russes et biélorusses

Le gouvernement polonais, soutenu par l'Estonie, la Finlande, la France, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie et la Suède, a fait part de ses [inquiétudes](#) concernant la participation des athlètes russes et biélorusses aux compétitions sportives internationales en arborant leurs symboles nationaux. Le commissaire Micallef a réaffirmé que le sport ne devait pas servir d'outil de propagande et a souligné que le financement de l'UE demeure subordonné au respect des valeurs et des normes européennes.

Une large majorité d'États membres a souscrit à ces déclarations et s'est prononcée contre toute participation sous les drapeaux et avec les hymnes russes ou biélorusses, la plupart apportant ainsi leur soutien à la décision antérieure imposant des conditions strictes de participation aux athlètes neutres.

### Comotions cérébrales dans le sport; impact social du sport

En outre, le Conseil a également pris note de l'initiative des Pays-Bas visant à renforcer la recherche et la coopération en matière de prévention des traumatismes crâniens dans le sport. Par ailleurs, les [conclusions de Lipica](#) ont été approuvées, soulignant la nécessité de disposer de données plus harmonisées afin de mieux mesurer l'impact social et économique du sport à travers l'Europe.

## Le groupe MOC sur la lutte contre les discours de haine dans le sport conclut ses travaux à Bruxelles

Après 15 mois de travaux, le Groupe de la méthode ouverte de coordination (MOC) sur la lutte contre les discours de haine dans le sport, coordonné par la Commission européenne, a tenu sa réunion finale à Bruxelles, marquant l'aboutissement des efforts déployés en faveur d'environnements sportifs plus sûrs et plus inclusifs.

Créé dans le cadre du plan de travail de l'Union européenne pour le sport 2024-2027, le groupe a réuni des représentants des États membres, de la Commission européenne, d'organisations sportives et des parties prenantes concernées afin de faire face au défi croissant que représentent les discours de haine dans le sport. Tout au long de son mandat, le groupe a étudié l'impact de la discrimination, du racisme, de la xénophobie, du sexisme, de l'homophobie, des abus en ligne et d'autres formes de comportements haineux sur les athlètes, les officiels, les bénévoles, les supporters et les communautés sportives à travers l'Europe.

Lors de la réunion finale, le groupe a achevé la rédaction de son principal livrable : un rapport exhaustif dressant un état des lieux des discours de haine dans le sport et formulant des recommandations à destination des acteurs nationaux et européens.

Le rapport passe en revue les cadres juridiques et politiques en vigueur dans les États membres, au sein des instances dirigeantes du sport et des organisations internationales. Il répertorie également les différentes manifestations des discours de haine dans le contexte sportif, des abus dans les stades et les structures de terrain aux formes de harcèlement en ligne et aux campagnes de haine numériques ciblant les athlètes, phénomènes de plus en plus répandus.

Au-delà du recensement des difficultés rencontrées, le rapport met en évidence un certain nombre de bonnes pratiques déjà en œuvre à travers l'Europe, notamment des initiatives éducatives, des mécanismes de protection et de signalement, des codes de conduite, des campagnes de sensibilisation et des actions de coopération entre les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les organisations de la société civile.

Le rapport préconise une attention politique soutenue sur cette question, des approches juridiques plus claires et harmonisées, un renforcement des structures de gouvernance au sein des organisations sportives, une amélioration des systèmes de signalement et de collecte de données, ainsi que des mesures renforcées pour lutter contre les discours de haine dans les environnements numériques et sur les plateformes de réseaux sociaux.

Les membres du groupe ont par ailleurs insisté sur la nécessité d'une coopération durable entre les gouvernements, les organisations sportives et les plateformes numériques, pour que les mécanismes de prévention et d'intervention restent efficaces face aux formes évolutives d'abus.

### Prochaines étapes

Le rapport final devrait être soumis au groupe de travail du Conseil sur le sport avant la pause estivale, en vue d'une publication officielle en septembre. Ses conclusions et recommandations ont vocation à nourrir les futurs débats de l'Union européenne sur l'inclusion, l'intégrité, protection contre les violences et les droits fondamentaux dans le sport.

La conclusion des travaux du Groupe MOC marque une étape supplémentaire dans la consolidation du rôle du sport comme espace sûr, respectueux et inclusif pour tous à travers l'Europe.

## Evènement SHARE 2.0 visant à renforcer les compétences des organisations sportives en matière d'IA

Le 7 mai 2026, la communauté de pratique SHARE 2.0 sur l'innovation, coordonnée par la Commission européenne, a tenu une session en ligne de renforcement des capacités intitulée « Développer la culture de l'IA : former les organisations sportives à l'avenir numérique », réunissant des experts et des représentants de l'ensemble de l'écosystème sportif européen autour des applications pratiques de l'intelligence artificielle (IA) au sein des organisations sportives.

La session était axée sur le renforcement de la culture de l'IA dans le secteur du sport, abordant à la fois les possibilités et les défis liés à la transformation numérique, à la gestion des données et à l'utilisation éthique de l'IA.

Les intervenants ont illustré leurs propos par des exemples concrets, tels que l'analyse des performances des athlètes, la gestion des clubs assistée par l'IA, les outils de communication multilingues ou encore les systèmes de prévention prédictive des blessures.

L'intervention de Morten Pohl, responsable des processus de numérisation et d'IA à la Confédération olympique allemande du sport (DOSB), a particulièrement retenu l'attention. Sa présentation a mis en lumière les difficultés que représente le développement de la culture de l'IA au sein du secteur sportif allemand, majoritairement fondé sur le bénévolat, l'importance d'acquérir des compétences fondamentales en IA pour favoriser une prise de décision éclairée et dissiper les incertitudes entourant les nouvelles technologies.

Des stratégies concrètes à destination des organisations sportives de terrain ont également été présentées, notamment le recours à des outils d'IA accessibles pour les tâches administratives quotidiennes, en insistant sur l'importance de protection contre les violences de la vie privée, de la maîtrise des coûts et de la coopération au sein du mouvement sportif. Les travaux du DOSB sur des plateformes partagées d'échange autour de l'IA ont également été évoqués, ainsi qu'un agent conversationnel multilingue évolutif conçu pour accompagner les fédérations et les clubs sportifs grâce à des services d'information automatisés.

Cette session a ainsi témoigné de l'intérêt grandissant des organisations sportives européennes pour une utilisation responsable et stratégique de l'IA au service du sport, dans le cadre plus large de l'initiative SHARE 2.0.

### À propos de SHARE 2.0

Lancée par la Commission européenne, l'initiative SHARE 2.0 prolonge les travaux de l'initiative SHARE (2018-2023), qui accompagnait les acteurs locaux et régionaux du sport dans l'accès aux financements de l'Union européenne. Cette nouvelle phase vise à approfondir la coopération et le partage des connaissances sur des thèmes liés au sport. Elle rassemble aujourd'hui plus de 400 membres au sein de quatre communautés de pratique, soit une progression notable par rapport à la phase précédente. Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE participe à l'ensemble de ces communautés et siège au sein du groupe de pilotage des communautés de pratique « Sport et société » et « Sport vert ». Les parties intéressées sont invitées à manifester leur souhait de rejoindre l'initiative [ici](#).

## Un session plénière de l'APES tournée vers la jeunesse et la bonne gouvernance APES

Du 26 au 28 mai 2026 à Strasbourg, les Comités olympiques européens (COE) ont pris part aux réunions annuelles de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe, rassemblant des représentants des gouvernements, du mouvement sportif, des organisations de jeunesse et de la société civile autour de l'avenir d'un sport plus sûr, plus sain et plus inclusif en Europe.

### La perspective des jeunes au cœur des discussions de l'APES



Photo: CoE APES

En amont de la réunion plénière, les COE ont participé à l'événement jeunesse de l'APESPE au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 19ème Conférence des ministres chargés des sports du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Monaco en novembre 2026 sur le thème « Un sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants ».

Réunissant environ 70 jeunes venus de toute l'Europe, cette journée visait à associer les jeunes à l'élaboration des politiques sportives, en veillant à ce que leurs expériences et leurs points de vue nourrissent directement les discussions visant à rendre les environnements sportifs plus sûrs et sains. Les échanges ont porté sur protection contre les violences, le bien-être, l'inclusion, l'intégrité et le rôle du sport dans la promotion de modes de vie plus sains pour les enfants et les jeunes.

Les COE se réjouissent de telles opportunités permettant de mieux impliquer les jeunes dans le façonnement d'environnements sportifs sûrs, accessibles et porteurs de valeurs. Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus globale du Conseil de l'Europe d'impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques sportives, dans l'esprit de la Déclaration de Reykjavik adoptée lors du 4ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement en 2023.

### Le Comité consultatif de l'APES : élections et discussions stratégiques



Photo: CoE APES

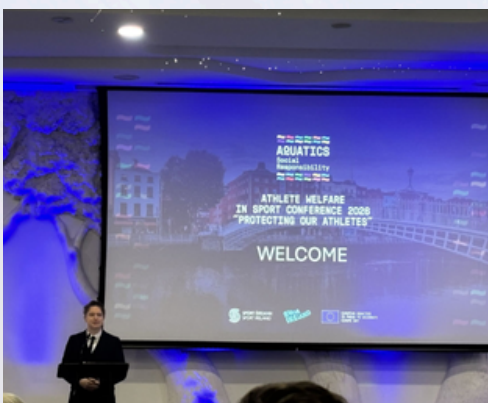
La 18ème réunion plénière du Comité consultatif de l'APES s'est tenue les 27 et 28 mai au Conseil de l'Europe à Strasbourg. L'ordre du jour comprenait des points d'information sur la composition de l'APES, le groupe de travail sur la Charte européenne du sport, les activités de suivi liées à la Charte européenne du sport révisée, les prochaines manifestations de l'APES et du Conseil de l'Europe, ainsi que des débats sur l'autonomie du sport et la bonne gouvernance.

La réunion a notamment été marquée par l'élection du Bureau du Comité consultatif de l'APES. Annamarie Phelps, membre du Comité exécutif des COE, a été élue au sein de ce Bureau, renforçant ainsi l'engagement du Mouvement olympique au sein du cadre de gouvernance sportive du Conseil de l'Europe.

Annamarie Phelps siègera au Bureau aux côtés de Marie Denitton (ENGSO), James Ogilvie (UEFA) et Guido Battaglia (Centre for Sport and Human Rights). Patrick Perosa, de l'Organisation internationale de la danse, a été élu vice-président, tandis que Charlotte Girard-Fabre a été réélue à la présidence du Comité consultatif de l'APES.

La réunion plénière a également été consacrée aux travaux du groupe de travail sur l'autonomie du sport et la bonne gouvernance, ainsi qu'aux présentations des organisations observatrices et des représentants de la jeunesse. Elle a par ailleurs abordé les préparatifs de la 20ème réunion du Conseil d'administration et du Comité consultatif, de la réunion annuelle du Pool d'experts internationaux sur un sport sûr le sport, ainsi que de la 19ème Conférence des ministres du Conseil de l'Europe chargés des sports, qui se tiendra à Monaco en novembre 2026.

## Présentation du projet SAFE HARBOUR à la conférence European Aquatics sur le bien-être des athlètes dans le sport



Le 8 mai 2026, le Bureau de représentation des COE auprès de l'Union européenne a participé à la conférence sur le bien-être des athlètes intitulée « Protecting Our Athletes », organisée par European Aquatics à Dublin, en Irlande. Cet événement a rassemblé des acteurs clés du mouvement sportif afin d'échanger sur les enjeux liés au bien-être des athlètes, à la protection des mineurs et à l'intégrité dans le sport.

Les discussions ont mis en évidence une prise de conscience croissante au sein du secteur sportif européen de la nécessité d'intégrer pleinement les principes de prévention et de protection contre les violences et les atteintes à l'intégrité dans la culture organisationnelle et les structures de gouvernance à tous les niveaux du sport. Cette thématique a ainsi été présentée comme un pilier essentiel de la gouvernance sportive moderne, tandis que le rôle des organisations sportives dans l'élaboration de normes, la promotion de bonnes pratiques et l'accompagnement d'une transformation structurelle durable du secteur a été largement souligné.

Les intervenants ont notamment insisté sur la nécessité de dépasser les approches réactives pour développer des dispositifs davantage proactifs, coordonnés et centrés sur les athlètes. Ces dispositifs doivent s'appuyer sur des professionnels qualifiés et sur des approches tenant compte des traumatismes afin de garantir une prise en charge adaptée des personnes concernées. Plusieurs défis opérationnels auxquels sont confrontés les responsables de la prévention et de la protection contre les violences et les atteintes à l'intégrité ainsi que les organisations sportives ont également été évoqués, notamment le besoin d'expertise spécialisée, de structures pérennes, d'un engagement fort de la direction et de mécanismes de signalement et de réponse plus efficaces, capables de traiter les manquements et les violations de manière appropriée et dans des délais adéquats. Les échanges ont par ailleurs souligné l'importance de la formation, de la responsabilisation des acteurs, de l'indépendance des structures dédiées ainsi que d'une coopération renforcée entre les organisations sportives, les autorités publiques et les décideurs politiques.

Dans ce contexte, le projet [SAFE HARBOUR](#), financé par le programme Erasmus+ Sport et coordonné par le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, a été présenté comme une contribution concrète aux efforts actuellement déployés pour renforcer les dispositifs de prévention et de protection contre les violences et les atteintes à l'intégrité au sein du sport européen.



La présentation a mis en lumière l'ambition du projet de consolider les capacités des Comités Nationaux Olympiques et des fédérations européennes à prévenir et à traiter efficacement les situations préoccupantes dans ce domaine. Cette démarche repose notamment sur l'identification des lacunes existantes, l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre d'action européen, le développement de stratégies nationales, l'organisation d'activités de formation et de sensibilisation ainsi que le renforcement des mécanismes de coopération entre les différents acteurs du sport.

La présentation a également permis de souligner la dimension paneuropéenne du projet ainsi que les progrès récemment accomplis, notamment à travers la finalisation du [GAP Report](#), de la Stakeholder Database et la Classification of Safeguarding Concerns. De manière plus générale, SAFE HARBOUR a été reconnu comme une initiative contribuant activement aux réflexions institutionnelles et politiques concernant la prévention et de la protection contre les violences et les atteintes à l'intégrité dans le sport à l'échelle européenne.

La participation du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE à cette conférence a ainsi permis de renforcer les échanges avec les principales parties prenantes du Mouvement olympique européen et de l'écosystème sportif au sens large. Elle a également illustré la manière dont le projet SAFE HARBOUR s'inscrit pleinement dans la dynamique actuellement à l'œuvre en Europe visant à renforcer la gouvernance, la coordination et l'efficacité des mécanismes de prévention et de protection contre les violences et les atteintes à l'intégrité dans le sport.



### LE COIN DES PARTENAIRES

## Sport et droit communautaire : les conseillers juridiques des CNO européens se réunissent pour faire un état des lieux

Début mai, la réunion annuelle des conseillers juridiques des CNO européens s'est tenue à Chypre, rassemblant des experts juridiques de toute l'Europe et témoignant du rôle central que jouent la coopération, le partage d'expertise et le dialogue stratégique au sein du Mouvement olympique européen.

Dans un contexte d'évolution constante du cadre juridique et réglementaire du sport, les participants ont pu aborder certains des défis qui façonnent le secteur. Les débats ont mis en évidence à la fois la complexité croissante de la gouvernance du sport et la nécessité de mettre en place une approche plus coordonnées entre les CNO.

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a dressé un tour d'horizon des dernières évolutions au niveau européen ayant une incidence sur le sport, en accordant une attention particulière à l'évolution de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et à ses implications croissantes pour la gouvernance du sport, les systèmes d'arbitrage et l'autonomie du sport eu égard du cadre juridique européen.



Les débats ont notamment porté sur [l'arrêt RFC Serain](#) (2025), dans lequel la CJUE précise les conditions selon lesquelles les mécanismes d'arbitrage sportif, en particulier ceux liés à la FIFA et au Tribunal arbitral du sport (TAS), doivent se conformer au droit communautaire et garantir une protection juridictionnelle effective.

Cet arrêt réaffirme le principe selon lequel les instances dirigeantes sportives, bien qu'elles bénéficient d'une certaine autonomie, demeurent soumises aux normes juridiques fondamentales de l'UE, notamment dans les domaines du droit de la concurrence et des droits fondamentaux.

Les participants se sont également penchés sur [l'arrêt CD Tondela](#) (2026), qui apporte des précisions sur l'appréciation des règlements sportifs au regard du droit européen de la concurrence. En effet, l'arrêt introduit une dimension contextuelle plus marquée dans l'analyse des infractions potentielles par objet, notamment lors de l'évaluation de la légitimité et de la proportionnalité des règles adoptées par les instances dirigeantes sportives. Cet arrêt s'inscrit ainsi dans la continuité du cadre juridique établi par les affaires ISU et Superleague, en affinant la manière dont les règles sportives peuvent être appréciées eu égard du droit européen de la concurrence, tout en reconnaissant la nature spécifique du sport et ses structures de gouvernance.

Ces échanges ont également mis en lumière la dimension éminemment politique des débats autour du modèle sportif européen, ouvrant naturellement la discussion sur la prochaine communication de la Commission européenne intitulée « Une vision stratégique pour le sport en Europe », ainsi que sur les réflexions en cours au sein du Conseil de l'Europe concernant la gouvernance, les valeurs et le rôle sociétal du sport en Europe. Le programme comprenait par ailleurs une série de débats prospectifs traitant des sujets d'actualité relatif au mouvement sportif : le rôle de la Chambre ad hoc du TAS lors des Jeux Olympiques, protection contre les violences et la promotion des droits des athlètes, le eSport et les défis de gouvernance liés à son développement, ainsi que les considérations éthiques liées au développement du sport et à la coopération internationale.



Ces échanges ont nourri une réflexion commune sur la manière dont le Mouvement olympique peut continuer à s'adapter aux nouvelles réalités juridiques et sociétales, tout en préservant les valeurs fondamentales et l'intégrité du sport.

### Présentation des activités de suivi du projet OCEAN à la Commission environnementale des COE

La Commission « Développement durable et société active » des COE s'est réunie à Bucarest, en Roumanie, le 19 mai, afin de débattre des priorités et des initiatives en cours visant à renforcer les efforts en matière de développement durable au sein du Mouvement olympique européen.

Annamarie Phelps, présidente de la Commission, et Alina Gherghisan, représentante du CNO hôte, ont ouvert la séance en soulignant l'importance de se doter de priorités claires, d'échéances réalistes et d'objectifs concrets, rappelant que la coopération étroite avec les autres commissions des COE serait un facteur déterminant de la réussite des travaux.

La présentation du plan de durabilité pour les Jeux européens d'Istanbul 2027 a occupé une place centrale dans les débats, nourrissant une réflexion approfondie sur l'intégration de pratiques durables dans la planification et l'organisation des Jeux, ainsi que sur l'héritage à long terme de cet événement.

Un point d'étape a également été dressé sur la mise en œuvre de l'Agenda stratégique 2030 des COE et du Plan de mise en œuvre en matière de développement durable, portant sur les axes de travail en cours, les priorités stratégiques et les prochaines échéances.

Les débats ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération et le partage des connaissances entre les CNO, notamment par le biais du réseau des correspondants spécialisé sur les sujets de développement durable.

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE jouera un rôle actif en matière de partage de connaissances et de renforcement des capacités, dans la continuité du projet OCEAN.



La place des athlètes dans la promotion du développement durable a également retenu l'attention, la Commission explorant les pistes d'un rapprochement avec la Commission des athlètes des COE et la Commission Culture et Éducation des COE.

En clôture de séance, Annamarie Phelps a salué la richesse des échanges et insisté sur la nécessité de traduire les ambitions stratégiques en mesures tangibles.

La réunion a permis d'esquisser les perspectives à venir, parmi lesquelles la prochaine réunion du réseau des correspondants spécialisé sur les sujets de développement durable, à laquelle le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE participera.

### Contribution du bureau des COE auprès de l'UE contribue à la réunion de la Commission GEDI des COE

Le 11 mai, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a pris part à la réunion en ligne de la Commission Égalité des genres, diversité et inclusion (GEDI) des COE, présidée par Anneke van Zanen-Nieberg. Cette visioconférence a réuni des membres de la Commission ainsi que des représentants des COE, du bureau de représentation des COE auprès de l'UE et du CIO afin de débattre des évolutions récentes, des priorités stratégiques et des initiatives en cours liées à l'égalité des genres, à la diversité et à l'inclusion au sein du Mouvement olympique.

Les travaux d'élaboration de la stratégie et du plan d'action GEDI 2026-2029 des COE ont occupé une place centrale, avec un examen approfondi des priorités retenues, des objectifs stratégiques et des prochaines échéances. Les participants ont également été informés des activités du CIO en matière d'égalité des genres, en particulier du Guide des bonnes pratiques et des Prix GEDI, ainsi que de la progression du processus de consultation « Fit for the Future » conduit au sein du CIO.

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a passé en revue les dernières évolutions de la politique de l'Union européenne en matière d'égalité femmes/hommes, en mettant en avant la stratégie 2026-2030 récemment adoptée ainsi que les initiatives législatives connexes en cours de discussion.

La présentation a souligné la reconnaissance croissante du sport comme levier d'égalité, de lutte contre les stéréotypes et de promotion du leadership féminin, tout en relevant la pertinence des instruments de financement européens à cet égard, notamment les programmes Erasmus+ et CERV.

Les échanges ont mis en lumière une forte convergence entre les priorités politiques de l'Union européenne et les objectifs de l'Agenda stratégique 2030 des COE, qu'il s'agisse de la représentation des femmes au sein des instances de protection contre les violences domestiques mais également parmi les athlètes et autres professions du domaine sportif. Les membres ont par ailleurs insisté sur la nécessité de poursuivre le dialogue et la coopération entre le Mouvement olympique, les institutions européennes et les autres parties prenantes, afin de faire progresser l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion dans le sport européen.

### Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE participe à la plateforme d'échange annuelle avec les fédérations sportives régionales allemandes

Les 26 et 27 mai, le Comité olympique allemand (DOSB) et le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE ont organisé la 36e Gemeinschaftstagung Internationales (Conférence conjointe sur les affaires internationales) à Francfort-sur-le-Main, réunissant entre autres des représentants de la Jeunesse sportive allemande (DSJ), des fédérations sportives régionales, des fédérations régionales du sport pour la jeunesse. Cette réunion annuelle a constitué un cadre privilégié pour faire le point sur les évolutions en cours dans le domaine du sport aux niveaux européen et international, ainsi que sur les projets de coopération en cours.

La première journée a mis à l'honneur les activités et projets internationaux coordonnés par le mouvement sportif organisé allemand. Des représentants du DOSB, de la DSJ et d'organisations régionales ont présenté leurs initiatives de coopération internationale, leurs programmes d'échanges de jeunes et leurs projets Erasmus+, parmi lesquels le projet VALUE COMPASS, récemment lancé sous la coordination du DOSB, qui vise à ancrer les valeurs démocratiques dans et par le sport à travers l'Europe.



Le deuxième jour, le bureau des COE auprès de l'UE a présenté les dernières évolutions en matière de politique sportive européenne et les futures opportunités de financement européen dans le domaine du sport. Les débats ont porté sur des thèmes politiques européens majeurs, tels que l'avenir du modèle sportif européen, ainsi que sur les préparatifs de la future stratégie de l'UE pour la jeunesse et du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034.

Leonie Stoklossa, chargée de programme chez Jugend für Europa (JfE), l'agence nationale allemande responsable d'Erasmus+ Jeunesse et Sport, a présenté un aperçu de la mise en œuvre du programme Erasmus+, des principales tendances en matière de candidatures ainsi que des perspectives envisagées pour la prochaine période de programmation. Les discussions ont également permis d'explorer les leviers susceptibles de renforcer la participation des organisations sportives de terrain aux projets de coopération européenne et d'améliorer leur accès aux financements de l'Union européenne.

La conférence a une nouvelle fois mis en évidence l'importance d'une coopération étroite entre les acteurs européens, nationaux et régionaux afin d'affronter les défis communs et consolider la dimension européenne du sport.





### ÉVÈNEMENTS À VENIR

12 - 13 juin 2026

55ème Assemblée Générale des COE (Budapest)



EOC EU Office  
71, Avenue de Cortenbergh  
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



[info@euoffice.eurolympic.org](mailto:info@euoffice.eurolympic.org)



[www.euoffice.eurolympic.org](http://www.euoffice.eurolympic.org)



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



**EU**  
Office